

L'Intonation en français et la comparaison avec l'intonation en vietnamien

Trần Thị Minh Thục
Académie des Sciences Militaires de Hanoi, Vietnam

AntipodeS - Études de langue française en terres non francophones
vol. 2, n° 1 - janvier / juin 2019

Linguistique

<https://portalseer.ufba.br/index.php/Antipodes/index>
ISSN électronique : 2596-1837

Résumé

La recherche présentée dans cet article est focalisée sur les intonations du français et du vietnamien, composantes prosodiques importantes de la détermination de la signification de l'énoncé, et arrive à distinguer les ressemblances et les différences des systèmes de l'intonation de ces deux langues. Il s'agit ici d'une synthèse de lecture basée sur un croisement des bibliographies française et vietnamienne sur la question prosodique. Dans le cadre de cet article, on n'a pas l'ambition de faire une comparaison exhaustive du système intonatif en français et en vietnamien, on voudra simplement souligner des ressemblances et des différences typiques dans l'intonation de ces deux langues. La présentation se fait en référence aux travaux fondamentaux en phonétique générale française des années 1960 et à ceux fait sur la langue vietnamienne depuis la fin des années 1990. Cet article comporte deux parties. La première aborde les caractéristiques de l'intonation en français, à savoir ses fonctions, ses formes selon les types de phrase. Dans la deuxième partie, l'auteure fait une comparaison de l'intonation en français et en vietnamien. On décrit ainsi principalement les différences de deux systèmes d'intonation réciproquement exclusifs (l'un étant de type isolant, l'autre dit englobant). On identifie toutefois la fonction de mise en relief d'un élément particulier comme trait commun unique de ces deux systèmes intonatifs.

Mots clés

Intonation en français. Intonation en vietnamien. Types de phrase. Groupe rythmique. Tons.

French intonation and comparison with intonation in Vietnamese

Abstract

The research presented in this article is focused on the intonations of French and Vietnamese, important prosodic components of the speech meaning determination, and manages to distinguish the similarities and the differences of the intonation systems of these two languages. This is a synthesis of readings based on a crossover of French and Vietnamese bibliographies on the prosodic question. In the context of this article, one does not aim to make an exhaustive comparison of the intonation system in French and Vietnamese, but simply wants to highlight similarities and typical differences in the intonation of these two languages. The presentation is made with reference to the fundamental works in general French phonetics since the 1960s and to those done on the Vietnamese language since the late 1990s. This article has two parts. The

first addresses the characteristics of intonation in French, namely its functions, its forms according to the types of sentence. In the second part, the author compares the intonation in French and in Vietnamese. We thus mainly describe the differences between two mutually exclusive intonation systems (one being of the insulating type, the other said to be inclusive). However, the function of highlighting a particular element is identified as the unique common feature of these two intonational systems.

Keywords

Intonation in French. Intonation in Vietnamese. Types of sentence. Rhythm group. Tones.

Plan

- 1 Introduction
 - 2 Aperçu général de l'intonation en français
 - 2.1 Les fonctions de l'intonation
 - 2.2 Les intonations de base
 - 2.2.1 Dans la phrase déclarative
 - 2.2.2 Dans la phrase interrogative
 - 2.2.3 Dans la phrase impérative
 - 2.2.4 Dans la phrase implicative
 - 3 Comparaison de l'intonation en français et en vietnamien
 - 3.1 Deux systèmes exclusifs
 - 3.2 Des principes de la tonalité
 - 4 Une brève conclusion
-

1 Introduction

Le propos sera ici de réfléchir à la question de l'intonation en vietnamien et en français. Le but en sera de clarifier les divergences et les potentielles convergences de ces deux systèmes. On commencera par donner un aperçu général de l'intonation de la langue française, avant de définir les grands traits d'une comparaison avec la langue vietnamienne.

On espère par là apporter quelques points d'appui aux linguistiques préalablement à des approfondissement de recherches ultérieurs.

2 Aperçu général de l'intonation en français

L'intonation est une des composantes de la prosodie. Selon *Dictionnaire de linguistique* (DUBOIS, 2002, p. 256), l'intonation se définit comme « une forme discontinue, constituée d'unités discrètes sur les deux axes paradigmatique et syntagmatique, unités toujours significatives qui s'organisent dans le cadre de la phrase ou de ses constituants ». La substance auditive de l'intonation est constituée par les variations de la fréquence fondamentale de la voix, qui dépend du rythme de vibration des cordes vocales et peut se combiner aux

paramètres d'intensité et de durée.

Pour B. Malmberg (1967), l'intonation est l'enchaînement des pentes montantes et descendantes de l'énoncé. Elle a souvent un caractère redondant, car elle accompagne des marqueurs explicites ou des transformations syntaxiques (comme par exemple l'inversion pour l'interrogation).

L'intonation ne peut être assimilée à la notion d'accent. L'accent est un des paramètres de l'intonation, qu'il s'agisse d'un accent mobile ou fixe.

Cette assimilation vient du fait que l'intonation est influencée par les phénomènes d'accent. Il est important de rappeler que l'accent met en valeur un segment de l'énoncé soit par une grande énergie articulatoire (intensité), soit par une différence de hauteur mélodique ou encore par un allongement de la durée de la syllabe accentuée.

L'intonation et le rythme sont les deux composantes de la mélodie d'une langue. La première est influencée par le rythme qui lui-même est influencé par les syllabes accentuées. Les inflexions de l'intonation de l'énoncé correspondent par exemple pour le français aux accents de groupe : si l'intonation change de sens, c'est nécessairement sur l'accent de groupe ou sur l'accent d'insistance.

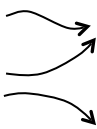
De notre point de vue, l'intonation est un phénomène suprasegmental qui se produit au niveau phrastique et se forme par les substances phoniques que sont la hauteur, l'intensité et la durée.

2.1 Les fonctions de l'intonation

Bien que l'intonation soit un fait commun à toutes les langues, les fonctions qu'elle assume dans la communication verbale varient en fonction des langues. En français, par exemple, l'intonation semble remplir les trois fonctions principales suivantes :

a) la fonction distinctive permet, en l'absence de marques syntaxiques, de distinguer, par exemple, une phrase déclarative d'une phrase interrogative ou impérative ;

Exemples :

- Paul est là. (Affirmatif)
 - Paul est là ? (Interrogation)
 - Paul est là ! (Exclamation)
- 

b) la fonction démarcative permet de retrouver l'organisation sémantique d'un énoncé et donc de lever certaines ambiguïtés : reprenons un exemple célèbre, la phrase *La belle ferme le voile* pourra avoir plusieurs significations selon son organisation rythmique, si cette phrase se divise en deux groupes rythmiques *La belle ferme* et *le voile*, elle signifie *La belle maison le cache*, pourtant si elle est découpée en *La belle* et *ferme le voile*, elle porte la signification de *La belle femme ferme le voile* ;

c) la fonction expressive appartient au niveau du subjectif et traduit les émotions, les intentions, les attitudes du locuteur et se réalise de multiples façons selon le degré d'expressivité, la personnalité et les intentions de communication de chacun ; cela signifie que le sens de l'énoncé ne dépend pas uniquement du sens des mots, mais aussi du contexte communicatif et de l'intonation, par exemple : l'énoncé *Tu viens samedi ?* peut exprimer le doute, le reproche, etc. selon la variation de son intonation.

2.2 Les intonations de base

Il est évident que toute langue possède un inventaire intonatif qui se caractérise par deux mouvements fondamentaux : la montée et la descente. L'étude de l'intonation est compliquée par le grand nombre de variations possibles. On peut transmettre une grande diversité d'émotions par de petites différences d'intonation. Mais malgré cette diversité, il existe un petit nombre de paramètres que l'on peut identifier en un certain nombre de niveaux d'intonation.

D'une manière générale, l'intonation du français repose sur une courbe mélodique montante et une autre descendante : la première peut correspondre à une question que l'on se pose ou que l'on pose : la voix reste en suspens et attend la réponse. La seconde semble au contraire interdire toute question comme toute réponse : elle est caractéristique de l'ordre. L'association de ces deux mouvements constitue des schémas intonatifs et l'accent tonique qui décide le nombre de courbes intonatives dans un énoncé.

Dans une perspective de représentation, on formalise les réalisations intonatives selon un système de quatre niveaux établis schématiquement à égale distance les uns des autres. L'existence de ces niveaux s'appuie sur les principes exposés par P. Delattre (1969) :

- a) le niveau 1 correspond au point le plus bas, point où se termine en général la courbe mélodique qui correspond à la notion de finalité, c'est-à-dire d'achèvement d'un énoncé ;
- b) le niveau 2 correspond au fondamental usuel, au niveau moyen de la voix, c'est en général à ce niveau que l'on situe le point de départ d'un énoncé ;
- c) Le niveau 3 et le niveau 4 correspondent au niveau de montée mélodique possible dans le cas d'une séquence de continuité mineure et de continuité majeure selon le degré de dépendance des séquences entre elles et la hiérarchisation qui en découle. Le niveau 4 est aussi celui auquel aboutit la fin de la courbe mélodique d'une question totale.

En partant des travaux de P. Delattre (1969) sur « Les dix intonations de base du français », nous sommes amenée à systématiser les courbes intonatives des types de phrases, que nous présentons ci-après.

2.2.1 Dans la phrase déclarative

C'est celle qui énonce un fait. Elle utilise les niveaux 2/3- 1 en fonction des groupes rythmiques qu'elle comporte. Si la phrase a un seul groupe rythmique, l'intonation descend du niveau 2 au niveau 1.

Si la phrase a plus d'un groupe rythmique, on peut la considérer comme divisées en deux parties. D'abord une sorte de question, à la fin de laquelle se trouve le sommet de hauteur (niveau 3), puis une sorte de réponse qui complète la première partie (niveau 1).

Exemple : Elle est là.

4	
3	
2	elle
	est
1	là

Figure 1 : schéma intonatif de la phrase déclarative à un seul GR

Exemple : Je l'ai rencontré à la bibliothèque ce matin.

4			
3	tré	thèque	
2	je l'ai rencon	à la biblio	ce ma
1			tin

Figure 1 : schéma intonatif de la phrase déclarative à plusieurs GR

2.2.2 Dans la phrase interrogative :

Le contour intonatif de ce type de phrase varie selon le mode d'interrogation. Par exemple, quand elle est à syntaxe énonciative, sa courbe mélodique est montante (2/3- 4).

Exemple : Ils vont au cinéma ?

4	ma ?
3	vont au ciné
2	ils
1	

Figure 2 : schéma intonatif de la phrase interrogative avec pure intonation

Quand la phrase interrogative est longue, le sujet parlant peut placer le sommet intonatif soit sur la dernière syllabe du premier groupe rythmique soit sur celle du deuxième. Notons cependant que dans la phrase interrogative, la syllabe finale remonte légèrement alors que dans la phrase déclarative, la syllabe finale tombe. C'est là une différence importante entre ces deux types de phrase.

Exemple : Tu sors samedi prochain avec tes amis ?

4	sors	amis ?
3	tu	prochain tes
2	samedi	avec
1		

Figure 3 : schéma intonatif de la phrase interrogative à deux GR

Si c'est une phrase interrogative avec inversion, le sommet de hauteur se trouve à la fin de l'inversion (niveau 4) et ensuite, il faut descendre en escalier (niveau 3-1) et remonter légèrement (niveau 2).

Exemple : Avez- vous mon stylo ?

4	
3	vous
2	avez- mon lo ?
1	sty

Figure 4 : schéma intonatif de la phrase interrogative avec inversion

Si c'est une phrase interrogative avec un mot interrogatif qui se trouve en tête de la phrase, le sommet intonatif peut être sur la fin du mot qui porte l'interrogation (niveau 4). Ensuite, il faut descendre en escalier et remonter légèrement sur la dernière syllabe de la phrase.

Exemple : Comment avez- vous fait ça ?

4	mment
3	co a ça ?
2	vez- vous fait
1	

Figure 5 : schéma intonatif de la phrase interrogative avec un mot interrogatif au début de la phrase

Quand le mot interrogatif se trouve à la fin de la phrase, l'intonation monte progressivement de 2 à 4.

Exemple : Vous allez où ?

4	où ?
3	allez
2	Vous
1	

Figure 6 : schéma intonatif de la phrase interrogative avec un mot interrogatif à la fin de la phrase

En résumé, dans une phrase interrogative, il est toujours possible et correct de mettre le sommet de hauteur sur le mot porteur de l'interrogation. Ensuite, il faut descendre en escalier pour remonter un peu à la dernière syllabe de la phrase.

2.2.3 Dans la phrase impérative

La phrase impérative exprime un ordre et elle descend depuis la première syllabe du verbe jusqu'à la fin de la phrase en escalier (du niveau 4 au niveau 1). Quand la phrase comprend des ordres, chaque groupe peut être considéré comme une impérative isolée ou bien l'ensemble peut être considéré comme une énonciative.

Exemple : Apporte- moi une carafe d'eau, s'il te plaît !

4	A
3	ppor
	te
	moi
2	une
	ca
1	ra
	fe
	d'eau
	s'il te
	plaît

Figure 7 : schéma intonatif de la phrase impérative

2.2.4 Dans la phrase implicative

Une phrase implicative peut avoir n'importe quelle des formes d'autres types de phrases, mais son intonation exprime une nuance, une idée, un aspect de la pensée, qui n'est pas exprimé par le vocabulaire ou la syntaxe. Les phrases assertives, interrogatives et impératives ont été

étudiées précédemment sans interprétation personnelle. Chacune d'elles peut être reprise et dite d'une façon complètement différente, selon ce que le sujet parlant a en tête. Cela se fait par l'intonation qui varie selon les idées exprimées.

Par exemple, la phrase *j'ai essayé* prend une intonation normale d'une phrase assertive à un groupe rythmique (descendante avec une dénivellation très petite). Mais on peut aussi la dire tout autrement, par exemple, si on indique que « je vous répète que j'ai tout fait pour y arriver ! », on peut partir sur un ton assez bas et monter assez haut :

4	é
3	ssay
2	e
1	j'ai

Figure 8: schéma intonatif de la phrase implicative a

Si on indique « Ça n'a donné aucun résultat et c'est bien triste », on peut mettre le sommet de hauteur sur le premier [e] de *essayé* et descendre ensuite :

4	
3	e
2	j'ai ssay
1	é

Figure 9 : schéma intonatif de la phrase implicative b

3 Comparaison de l'intonation en français et en vietnamien

Si l'on a beaucoup parlé des universaux langagiers, chaque langue garde toujours ses propres nuances intonatives. Ces nuances semblent constituer l'âme et le souffle vital d'une langue. Il est naturel que l'intonation possède des caractéristiques particulières parmi les langues du monde, mais ce qui attire le plus notre attention, c'est qu'elle constitue, à tous les niveaux, un moyen efficace pour exprimer les valeurs modales. Ainsi, les locuteurs français et vietnamiens, comme les autres, ne tardent-ils pas à s'en servir pour traduire les subtilités de leurs sentiments, de leurs comportements, de leurs attitudes et de leurs jugements.

Dans le cadre de cet article, nous n'avons pas l'ambition de faire une comparaison exhaustive des systèmes intonatifs français et vietnamien, nous voudrions simplement souligner des ressemblances et des différences typiques dans l'intonation de ces deux langues.

3.1 Deux systèmes exclusifs

Comme nous l'avons dit plus haut, l'intonation en français se distingue par des montées régulières frappant la dernière syllabe du dernier mot du groupe rythmique et par une descente en fin de la phrase.

- Mon petit frère [montée]	va au cinéma. [descente]		
- Mon petit frère [montée]	va au cinéma [montée]	ce soir . [descente]	
- Mon petit frère [montée]	va au cinéma [montée]	ce soir [montée]	avec ses amis . [descente]

Elle connaît aussi un accent occasionnel dit l'accent d'insistance qui frappe la syllabe en question :

- C'est **formid**able !
- C'est **ma** maison !
- C'est ma **maison** !

La langue vietnamienne, langue isolante, n'utilise pas le même procédé de montée et de descente qu'en français. Pour distinguer les différents types de phrase, cette langue tonale ne recourt pas à l'emploi des courbes mélodiques, mais possède un système de marqueurs morpho-syntaxiques propres. Ainsi, on peut l'ajouter à la fin de l'énoncé « - *Em bé này đáng yêu thật.* » [Cet enfant est vraiment gentil.] un marqueur morpho-syntaxique interrogatif ou exclamatif pour transmettre cette phrase en une phrase interrogative : « - *Em bé này đáng yêu thật không ?* » [- Cet enfant est-il vraiment gentil?] ou une phrase exclamative : « - *Ôi, em bé này đáng yêu thật* » [-Comme cet enfant est gentil !]. Selon MAI Ngọc Chử (1997), l'emploi de marqueurs morpho-syntaxiques est une nécessité quasi absolue en vietnamien pour exprimer une interrogation, une injonction ou une émotion particulière, d'où l'absence d'une intonation fixe pour ces types énonciatifs. En effet, l'intonation du vietnamien s'applique surtout en fonction des nuances affectives.

Il est utile de souligner qu'à la différence du français qui est pourvu de la flexion pour indiquer des catégories grammaticales, l'intonation constitue l'un des trois moyens grammaticaux de la langue vietnamienne, les deux autres étant l'ordre des mots et l'emploi des mots-outils.

En français, le mot ne porte pas d'accent, comme en anglais par exemple, ni de ton, comme en vietnamien. L'accent, accent du groupe de mots, joue le rôle d'un « élément moteur » (WIOLAND, 1991) dans la mise en relief d'une syllabe par rapport aux autres et permet de diviser l'énoncé en groupes rythmiques. L'intonation se caractérise donc non seulement par la hauteur, la durée et l'intensité mais aussi par le groupe rythmique et l'accent d'insistance. Ces éléments prosodiques constituent diverses courbes mélodiques pour manifester les valeurs modales dans la communication.

Selon A. Martinet (1967), dans les langues européennes, les variations de la courbe intonative ne sont pas susceptibles de changer l'identité d'un morphème ou d'un mot. Par exemple, le mot « vient » de la phrase interrogative « il vient↑ ? », énoncé avec une intonation montante, ne se différencie pas du mot « vient » de la phrase déclarative : « il vient ↓ » ou « viens ! » (phrase impérative), phrases qui reçoivent une intonation descendante. Par contre, les tons sont d'une importance sémantique cruciale pour une langue à tons comme le vietnamien. Ils opposent deux unités signifiantes par simples variations de hauteur. Chaque syllabe étant prononcée avec un ton particulier qui contribue énormément à la signification de l'énoncé, comme montre l'exemple suivant :

- Anh ấy thấy **ma** à (ton bas) ? [Voit-il **le fantôme** ?]
- Anh ấy thấy **má** à (ton haut) ? [Voit-il **sa mère** ?]

3.2 Des principes de la tonalité

Les tons vietnamiens jouent ainsi le rôle de phonèmes prosodiques. Ils sont toujours présents dans les syllabes vietnamiennes. Toute syllabe vietnamienne, qu'elle soit accentuée ou non, connaît un ton qui ne change jamais. L'intonation montante existe, par exemple, en français et en vietnamien mais elle ne donne pas la même signification. L'intonation en vietnamien réside en variations de hauteur qui portent sur une phrase composée de mots monosyllabiques ou de mots polysyllabiques. Le ton ne porte que sur une seule syllabe. Il est rarement influencé par l'intonation. Une intonation descendante ne peut pas, sauf dans le cas de poésie ou de chant, transformer un ton montant en un ton descendant. L'exemple où la phrase « *Đường vinh quang xây xác quân thù* » (hymne national) qui doit se prononcer « *Đường vinh quang xây xác quân thù* » (note Si) est rare. L'intonation descendante en français, par contre s'emploie toujours pour une phrase déclarative ou plutôt pour terminer une phrase.

Selon NGUYỄN Thị Thanh Hoa (2004), chaque type de phrase possède ses caractéristiques prosodiques particulières. Le contour général de la fréquence fondamentale (désormais F0) n'est pas considéré comme un facteur essentiel en vietnamien à cause de la présence des tons, alors que le registre de F0, la durée et l'intensité constituent essentiellement les paramètres discriminants des types de phrase. Cette autrice précise que les assertives sont prononcées avec un registre bas alors que les interrogatives et les injonctives le sont avec un registre haut.

Sous l'influence des langues européennes, dont le français, certains croyaient que l'intonation vietnamienne assumait également la fonction distinctive et possédait la capacité de distinguer les types de phrase en absence de marques syntaxiques. Pourtant, la réalité langagière montre que cette fonction de l'intonation vietnamienne n'est pas explicite. La phrase « *Cái này xấu.* » [Celui-ci est laid.] n'est pas une phrase interrogative bien qu'elle se termine par une intonation montante avec le ton 5 du mot « *xấu* », alors que la phrase interrogative « *Cái này tồi ? có phải không ?* » [Ceci est mauvais, n'est-ce pas ?] accepterait difficilement une intonation montante. Rappelons que cette fonction de l'intonation française joue un rôle important dans l'identification de types de phrase.

Concernant la modalité, l'intonation en français et en vietnamien constitue un moyen efficace pour exprimer les valeurs modales. Selon NGUYỄN Thị Việt Thanh (1999), l'intonation vietnamienne est un moyen excellent dans la formulation de sens implicite des paroles. Le même énoncé en vietnamien peut exprimer de différentes significations grâce au changement de l'intonation. Ces changements sont complétés par l'emploi des particules, des adverbes et des verbes modaux comme *à, ừ, nhỉ, nhé, đâu thôi, chắc chắn, nghĩ, thấy, tin...* Avec les éléments prosodiques de hauteur, d'intensité, de durée et de rythme, l'intonation participe efficacement à la formulation de l'expression de la modalité en vietnamien. Prenons les exemples :

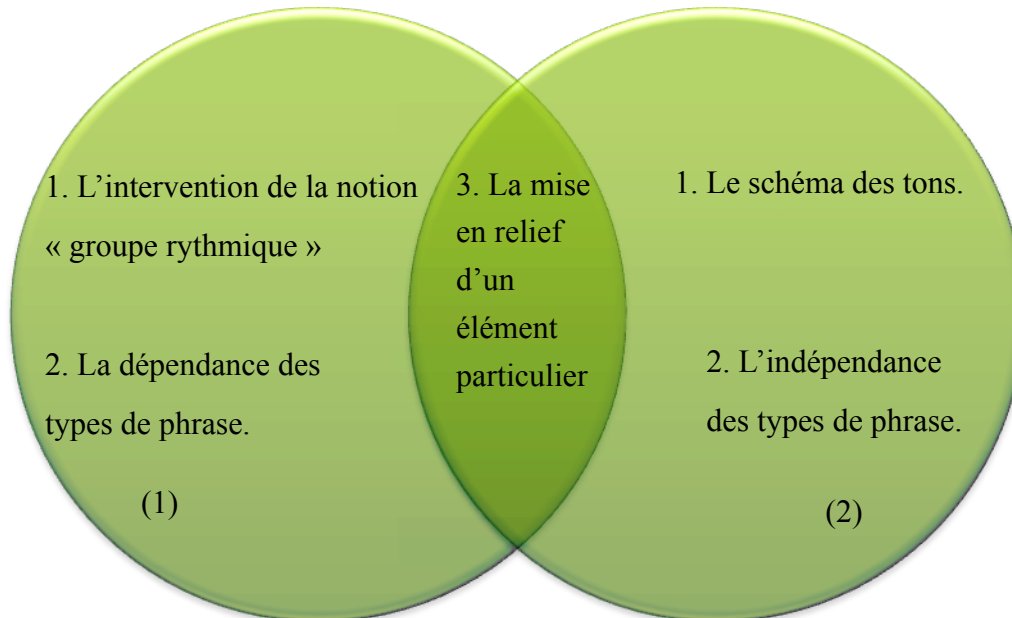
- { - *Đi được rồi chứ ?* [Prêt à partir ?]
- { - *Vâng.* [Oui.]
- { - *Có đi học bài không ?* [Tu vas faire tes exercices ?]
- { - *Vâng ạ.* [Oui...]

Le premier mot « *vâng* » qui est prononcé avec l'intensité plus courte que d'habitude traduit une valeur modale de résolution, de sûreté. Alors que le mot « *ạ* » dans « *vâng ạ* » qui est prononcé avec une durée plus longue que d'habitude, traduit la valeur modale de l'accord à contrecœur. Le français ne connaît pas le système des particules modales comme en vietnamien. Mais le même système d'éléments prosodiques fournit à cette langue autant de procédés d'expression modale. Comparez :

- Con có đi học không ?
- Vâng !

- Tu vas faire tes exercices ?
- Ouii !

On peut donc résumer les ressemblances et les différences de l'intonation en français et en vietnamien par la figure suivante :



(1): *Intonation en français* ; (2): *Intonation en vietnamien*

Figure 10 : schéma des ressemblances et des différences de l'intonation en français et en vietnamien

4 Une brève conclusion

Nous venons d'esquisser les quelques caractéristiques de l'intonation du français et une comparaison avec celle du vietnamien. Nous sommes convaincue qu'un tel travail, donné avant toute autre analyse de détail, est d'une utilité substantielle tant pour une compréhension globale de l'intonation du français et celle du vietnamien que pour être une référence nécessaire à la prise de position dans les descriptions linguistiques ultérieures.

A entonação em francês e a comparação com a entonação em vietnamita

Resumo

O tema deste artigo é a entonação em língua francesa e em língua vietnamita, importante componente prosódico na determinação do significado da expressão e consegue-se distinguir as semelhanças e diferenças dos sistemas de entonação desses dois idiomas. A pesquisa apresentada é uma síntese de leituras baseadas no cruzamento de bibliografias francesas e vietnamitas sobre a questão prosódica. No contexto deste artigo, não se pretende fazer uma comparação exaustiva dos sistemas de entonação em francês e vietnamita, quer-se apenas

destacar semelhanças e diferenças típicas nas entonações desses dois idiomas. As referências teóricas da reflexão são as obras fundamentais da fonética francesa em geral da década de 1960 e àquelas realizadas na língua vietnamita desde o final da década de 1990. Este artigo possui duas partes. A primeira aborda as características da entonação em francês, nomeadamente suas funções, suas formas de acordo com os tipos de sentença. Na segunda parte, a autora compara as entonações em francês e em vietnamita. Assim, são descritas principalmente as diferenças entre dois sistemas de entonação mutuamente exclusivos (um sendo do tipo isolante, o outro considerado inclusivo). No entanto, a função de destacar um elemento específico é identificada como a única característica comum desses dois sistemas entonacionais.

Palavras-chave

Entonação em francês. Entonação em vietnamita. Tipos de sentença. Grupo de ritmo. Tons.

La entonación francesa y la comparación con la entonación en vietnamita

Resumen

La investigación presentada en este artículo se centra en las entonaciones francesas y vietnamitas, importantes componentes prosódicos para determinar el significado del enunciado, y logra distinguir las similitudes y diferencias en los sistemas de entonación de estos dos idiomas. Esta es una síntesis de lectura basada en un cruce de bibliografías francesas y vietnamitas sobre la cuestión prosódica. En el contexto de este artículo, no se pretende hacer una comparación exhaustiva del sistema de entonación en francés y vietnamita, simplemente se quiere resaltar las similitudes y diferencias típicas en la entonación de estos dos idiomas. La presentación se hace con referencia a trabajos fundamentales en fonética francesa en general de la década de 1960 y a aquellos realizados en el idioma vietnamita desde finales de la década de 1990. Este artículo tiene dos partes. El primero aborda las características de la entonación en francés, es decir, sus funciones, sus formas según los tipos de oración. En la segunda parte, la autora compara la entonación en francés y en vietnamita. Por lo tanto, se describen principalmente las diferencias entre dos sistemas de entonación mutuamente excluyentes (uno es del tipo aislante y el otro es inclusivo). Sin embargo, la función de resaltar un elemento particular se identifica como la característica común única de estos dos sistemas entonacionales.

Palabras-clave

Entonación en francés. Entonación en vietnamita. Tipos de oraciones. Grupo de ritmo. Tonos.

Références

DELATTRE, Pierre. Les 10 intonations de base du français. **The French review**. Marion, E. U. A. : American Association of Teachers of French, v. 40, n° 1, 1969 ; p.1-14.

_____. L'Intonation par opposition. **Le Français dans le monde**. Paris : FIPF, Clé International , n° 64, 1969 ; p. 6-13.

DUBOIS, J. *et alii*. **Dictionnaire de linguistique**. Paris : Larousse, 2002.

LÉON, Martin. **Exercices systématiques de prononciation française**. Paris : Hachette, 2004.

MAI, Ngọc Chừ *et alii*. **Cở sở ngôn ngữ học và Tiếng Việt**. [Trad. Les Bases linguistiques et la langue vietnamienne]. Hanoi: Nhà xuất bản Đại học và Giáo dục chuyên nghiệp [Édition de l'Enseignement supérieur et de l'Éducation professionnelle], 1997.

MALMBERG, Bertil. Le Rythme comme phénomène linguistique et phonétique. *In* : Colloque sur le rythme, 1967, Lyon, Institut d'audiophonologie de Lyon. Lyon : SIMEP Édition, 1967 ; p. 35- 45.

MARTINET, André. **Éléments de linguistiques générale**. Paris : Armand Colin, 1967.

NGUYỄN, Thị Thanh Hoa. **Contribution à l'étude de la prosodie du vietnamien** : variation de l'intonation dans les modalités assertives, interrogatives et impératives. Paris : Université Denis Diderot, 2004. Thèse de doctorat.

NGUYỄN, Thị Việt Thanh. **Hệ thống kết nối lời nói tiếng Việt**. [Trad. Le Système de connexion de la parole]. Hà Nội : Nhà xuất bản Giáo dục [Maison d'édition de l'Éducation], 1999.

NGUYỄN, Tiến Thắng. **Ngữ điệu tiếng Việt, sơ khảo**. [Trad. L'Intonation du vietnamien : esquisse]. Hà Nội : Nhà xuất bản ĐHQG Hà Nội [Maison d'édition de l'Université Nationale de Hanoi], 2009.

Date de remise au comité de rédaction d'AntipodeS

le lundi 28 janvier 2019

Date de publication

le dimanche 21 juin 2020

Pour citer cet article

TRẦN, Thị Minh Thục. L'Intonation en français et la comparaison avec l'intonation en vietnamien. **AntipodeS - Études de langue française en terres non francophones**. São Salvador da Bahia de todos os Santos, Brésil : Universidade Federal da Bahia, vol. 2, n° 1, janvier / juin 2019 ; p. 337-351. Rubrique Linguistique. ISSN électronique : 2596-1837. Disponible en <<https://portalseer.ufba.br/index.php/Antipodes>>. Mis en ligne le dimanche 21 juin 2020.

L'autrice

TRẦN, Thị Minh Thục

Docteur, Professeur - Chercheur, Département de français, Académie des Sciences Militaires

TRAN Thi Minh Thuc, P1203 Chung cu Paragon, 181 Tran Quoc Vuong, Dich Vong Hau, Cau Giay, Ha Noi, Viet Nam

minhthuctran067@gmail.com

Droits d'utilisation



Cette revue est publiée en libre accès électronique sous la protection de la licence *Creative Commons* de type *Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International*, dont les termes sont consultables en ligne à l'adresse <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/legalcode> : ses contenus sont publiés gratuitement et libres de droits d'utilisation non commerciale par un tiers, ce dernier étant néanmoins soumis à l'obligation de citation de source, de déclaration de toute altération et de publication dans les termes de la même licence. Les auteurs de travaux publiés sur ce site conservent leurs droits de copie (*copyright*).

Éditeur



AntipodeS - Études de langue française en terres non francophones
ISSN électronique : 2596-1837
<https://portalseer.ufba.br/index.php/Antipodes>

Instituto de Letras
Universidade Federal da Bahia

São Salvador da Bahia de todos os Santos
Brasil